

Activité BILAN

Terminer l'atelier en présentant les contenus de la rubrique pour amener les élèves à objectiver les notions clés abordées. Au besoin, présenter le schéma animé à l'aide du texte suivant.

Les rôles, les responsabilités, les règles et les droits

- Il existe différents rôles et responsabilités dans la famille. Par exemple, préparer les repas, faire des courses, accompagner les enfants dans leurs activités, faire le ménage, s'occuper de ses frères et sœurs, faire les lits, faire la vaisselle, ranger les objets, s'occuper du recyclage, du compostage et des poubelles, se brosser les dents et se laver, faire le lavage, s'occuper des animaux domestiques et faire ses devoirs.
- Ces responsabilités peuvent être partagées entre tous les membres de la famille selon leur âge, leurs goûts et leurs habiletés.
- Les règles de vie favorisent le vivre-ensemble à la maison et à l'école. Certaines règles de vie s'appliquent à la maison, comme ranger ses bottes et ses chaussures dans l'entrée, déposer ses vêtements dans le panier à linge, ou nettoyer et ranger sa brosse à dents. D'autres peuvent s'appliquer à l'école, comme lever la main pour prendre la parole, bien ranger son espace de travail ou ne pas courir dans les corridors. Certaines règles peuvent s'appliquer à l'école et à la maison, comme ranger son matériel scolaire, parler sans crier, dire bonjour et au revoir, ou dire s'il vous plaît ou merci.
- Au Québec, les enfants ont les mêmes droits que les adultes, et ont en plus certains droits juste pour eux, comme le droit de jouer, le droit d'aller à l'école, le droit d'être en sécurité, le droit qu'on les protège, le droit d'avoir des soins de santé, le droit de s'exprimer et le droit qu'on les écoute.